

COMMUNIQUE DE PRESSE

La SATT Nord et la société BASF Beauty Care Solutions signent un contrat de licence exclusive dans le domaine de la cosmétique humaine.

BASF Beauty Care Solutions, société spécialisée dans la recherche, le développement, la production et la commercialisation d'ingrédients de haute technologie dans le domaine de la cosmétique et de la dermopharmacie a signé un contrat de licence avec la SATT Nord pour l'exploitation exclusive de la technologie Techflax dans le domaine de la cosmétique.

Cette licence permettra à BASF Beauty Care Solutions de commercialiser la technologie Techflax, auprès des grandes marques de la cosmétique internationale actives dans la prévention et la lutte contre le vieillissement cutané.

L'invention porte sur l'utilisation d'oligosaccharides de haut poids moléculaire issus du mucilage de graines de lin. Il a été mis en évidence pour la première fois que des oligosaccharides neutres de haute masse moléculaire sont capables de stimuler les paramètres essentiels à une bonne réparation tissulaire et à la prévention du vieillissement cutané.

« La peau est un organe complexe qui sert de barrière physique et immunologique contre les agressions extérieures. Le projet Techflax a permis de démontrer, au cours d'études *in vitro* approfondies, que des oligosaccharides neutres de haute masse moléculaire issus de la graine de lin sont capables de moduler les paramètres essentiels à une bonne réparation tissulaire de la peau.

En particulier, ces oligosaccharides présentent des propriétés activatrices sur les cellules cutanées, favorisant la réparation tissulaire et s'opposant au processus de vieillissement cutané »

(François-Xavier Maquart, directeur du laboratoire MEDyC de l'université de Reims).

Allégations cosmétiques Techflax : Prévention et lutte contre le vieillissement cutané.

Principaux mécanismes d'actions :

- Prolifération des fibroblastes dermiques
- Effets chimiotactiques sur les fibroblastes et stimulation de leur migration
- Stimulation de la synthèse des collagènes de type I, III et IV
- Augmentation de l'expression des glycosaminoglycannes et en particulier de l'acide hyaluronique
- Augmentation de l'expression du lumicanNe essentiel à la stabilisation des fibres de collagène
- Stimulation de la différenciation des kératinocytes et en particulier de l'expression de l'involucrine et de la filaggrine jouant un rôle clé dans la protection et l'hydratation de l'épiderme.

Le programme Techflax a été initié dans le cadre d'un projet FUI soutenu par les pôles de compétitivité Wagrallim (Belgique) et Industries et Agro-Ressources (France).

Ce travail a été réalisé en collaboration entre la société Vandeputte Oleochemical (Belgique), le Centre de Valorisation des Glucides (Amiens), l'Université de Reims (laboratoire Matrice Extra-cellulaire et Dynamique Cellulaire (MEDyC) et l'Université de Rouen (laboratoire Polymères Biopolymères Surfaces).

A l'issue de ce programme la SATT Nord a financé, en partenariat avec la région Champagne-Ardenne, une phase de maturation permettant de valider l'efficacité biologique du principe actif et son absence de toxicité, a procédé au dépôt de brevet et assuré le transfert sous forme de licence.

Il a été démontré au cours de ce programme de maturation qu'aucun actif cosmétique ne possède d'activité comparable à celle de Techflax sur l'ensemble des mécanismes cellulaires.

Pour Frédéric Grimbert directeur régional Champagne-Ardenne de la SATT Nord « la réussite d'un tel transfert illustre ce que l'on peut attendre de la synergie entre les financements territoriaux et la capacité d'engagement à la fois financière, technique et commerciale d'une SATT . Chacune des étapes menant au transfert a pu faire l'objet d'une prise en charge adéquate et participer à la crédibilisation de l'offre technologique formulée in fine auprès du partenaire économique, ici un partenaire industriel de premier plan ».

A propos de la SATT Nord

La SATT Nord, créée en juillet 2012 dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir, est un outil structurant de valorisation au service des chercheurs afin de faciliter le transfert de technologies et la création d'entreprises innovantes. Elle est désormais un acteur incontournable dans l'établissement et la consolidation des liens entre la recherche académique et le monde économique.

Elle assure la détection de projets, leur maturation et leur protection intellectuelle jusqu'à leur commercialisation par des transferts ou des créations d'entreprise à destination du tissu industriel, local, national ou international. Elle offre aux PME un accès simplifié à des technologies « mûrées » issues des laboratoires.

Au 30 juin 2015, la SATT Nord a détecté et analysé 317 projets innovants, déposé 46 brevets prioritaires et mûré 70 projets.

Contacts presse

SATT Nord : Caroline Brillant, Responsable communication / Tel: 03 28 36 89 66 - caroline.brillant@satt nord.fr